



Comment vendre un terrain resté en indivision acr occupé par quel

Par **eugeniel**, le **14/10/2013** à **20:58**

notre grand mère a laissé en héritage un terrain de 1800m2 resté en indivision depuis plusieurs dizaines d'années car un occupant illégal y a construit une maisonnette ,il paye la taxe d'habitation et les héritiers continuent de payer la taxe foncière - comment se débarrasser de cet occupant,là depuis plus de 30 ans-est il possible de vendre ce terrain occupé?